

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 05 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale « Le Lido » à Lezoux après convocations légales en date du 29 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme ANGELY Emmanuelle	M BOURNAT Christian
M GIRARD Jean-Baptiste	Mme BERNARD Célia
M BONNEMOY Clément	Mme PLOT Karine
Mme BEN SAAD Bérengère	M MINGAT Cyrille
M BERGAMI Gilles	M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent
Mme MONTBRIZON Julie	M DAUDUIT Cédric
M PEYNON Daniel	Mme MONTAGNIER Patricia
Mme FORESTIER Annick	M MONEYRON Florent
M BEAL Philippe	M NUNEZ Estéban
M BOUFFANGE Jérôme	Mme REIS Martine
Mme PEREIRA Elsa	M BERNARD Bruno
M GLORIEUX Cyril	M EDOUARD Jean-Charles
Mme LEPIGEON Christelle	M FRASIAK Bernard
Mme TERRIER Charlene	M CARTERON Maurice
M BOUFFANGE Daniel	M DUPOUÉ Yannick
M CHAUVEAU Jean-François	M PLASSE Pierre
Mme NIGON Christine	Mme GONINET Laurence

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mr MORICONI Fabrice

Etaient représentés (procuration) :

- M CONSTANT Olivier donne pouvoir à M BOUFFANGE Jérôme

Absents : M BREUIL Lionel

**VOTE : En exercice : 36 Présents : 34 Représentés : 1 Votants : 35**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : commissions spécifiques – désignation des élus référents tennis couverts

## COMMISSIONS SPECIFIQUES – DESIGNATION DES ELUS REFERENTS TENNIS COUVERTS

\*\*\*\*\*

- VU la gestion déléguée des terrains de tennis couverts par voie de convention à l'association Sporting Club Lezoux Tennis (SCL) jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- VU les élections municipales et communautaires de 2026 ;
- VU la délibération N°20260505\_04 du conseil communautaire du 05 mai 2026

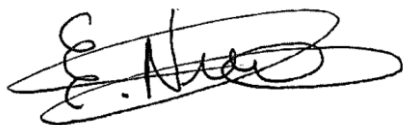
Le Président explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants de la communauté de communes à divers organismes, ainsi que les élus référents pour des organismes Ad Hoc en lien avec les compétences de la CCEDA

Il s'agit donc de désigner :

- Pour le suivi de la gestion des deux terrains de tennis couverts intercommunaux avec le SCL :
  - En tant qu'élus référents : M Christian BOURNAT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026  
Signé par Estéban NUNEZ,  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026  
Signé par Florent MONEYRON,  
Président

